



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

PROCÈS VERBAL SOMMAIRE DE LA SÉANCE
DU LUNDI QUINZE DÉCEMBRE 2025

N° d'ordre : 2025-07



PROCÈS VERBAL SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 15/12/2025

Présents :

M. PROUST : **Président**; excepté de la Q. N°55 à la Q. N°69 inclus

M. ANGELRAS excepté de la Q. N°57 à la Q. N°60 inclus, M. BEAUME, M. CAMPOLLO excepté de la Q. N°57 à la Q. N°58 inclus et à la Q. n°92, M. CHAILAN, M. DURAND-COUTELLE, M. FABREGOUL, M. GADILLE, M. GREGOIRE, M. NICOLAS, Mme REY-DESCHAMPS, Mme RICHARD, M. TOUZELLIER excepté de la Q. n°70 à la Q. n°73 inclus, M. VALADE, M. VALADIER, M. VERDIER : **Vice Présidents**;

Mme BERGOGNE, M. BERTIER excepté à la Q. n°92, M. BOLLEGUE, Mme COMPEYRON, Mme DE GIRARDI, M. DE GONZAGA excepté à la Q. n°92, M. DESCLOUX, Mme DUMONT, M. DUPRET, M. GAILLARD, M. GRANAT, M. GRANCHI, Mme LECOQ excepté de la Q. n°65 à la Q. N°92 inclus, M. LEROI, M. MALAVAL, M. MARCOS, M. MARQUET, M. MAZAUDIER, M. PLANES, M. PLANTIER, M. PREVOTEAU, M. TAULELLE, M. TIBERINO excepté de la Q. N°28 à la Q. N°31 inclus et de la Q. N°59 à la Q. N°62 inclus, M. TIXADOR, Mme TUDELA, M. VOLEON, Mme WOLBER : **Membres du Bureau**;

Mme ACHKAR, Mme AJMO-BOOT, Mme ARCHIMBAUD, M. BASTID excepté de la Q. N°65 à la Q. N°92 inclus, M. BERKANI, Mme BOISSIERE, M. BOUGET excepté de la Q. N°28 à la Q. N°31 inclus et de la Q. N°65 à la Q. N°92 inclus, Mme BOURGADE, M. CARRIÈRE, M. CONTASTIN, M. COURDIL, Mme FAYET excepté de la Q. N°34 à la Q. N°54 inclus et de la Q.n°65 à la Q. n°92 inclus, M. FERRIER excepté de la Q. n°65 à la Q.n°92 inclus, Mme GARDET, Mme GIACOMETTI excepté de la Q. N°28 à la Q. N°31 inclus et de la Q. N°65 à la Q.n°92 inclus, M. HAMARD, M. JACOB, Mme JOUVE-SAMMUT, M. LACHAUD, Mme LEBLOND, Mme LIMONES, Mme MAY, M. PASTOR, M. PIO excepté de la Q. N°55 à la Q. N°92 inclus, M. PROCIDA, Mme ROULLE excepté de la Q. N°50 à la Q. N°54 inclus, M. ROUX, Mme SARTRE, M. SCHIEVEN, M. SEGUELA, Mme TOURNIER BARNIER, Mme TRONC, Mme VENTURINI : **Conseillers Communautaires**;

Absents excusés :

Mme BARBUSSE (donne pouvoir à M. BEAUME), M. BELHAJ (donne pouvoir à M. PASTOR), M. BONNE (donne pouvoir à Mme JOUVE-SAMMUT), Mme GIBON (donne pouvoir à Mme BOURGADE), Mme CHELVI-SENDIN (donne pouvoir à Mme MAY), M. CLEMENT (donne pouvoir à M. BOUGET), M. DETREZ (donne pouvoir à M. FERRIER), M. ESCOJIDO (donne pouvoir à M. TIBERINO), M. FOURNIER (donne pouvoir à M. VALADE), Mme GARDEUR (donne pouvoir à Mme REY-DESCHAMPS), Mme GIANNACCINI (donne pouvoir à Mme BERGOGNE), M. GILLI (donne pouvoir à M. VALADIER), M. GOURDEL (donne pouvoir à Mme VENTURINI), Mme MENUT (donne pouvoir à Mme FAYET), Mme POIGNET-SENGER (donne pouvoir à Mme RICHARD), M. POUDEVIGNE (donne pouvoir à M. VERDIER), Mme PROHIN (donne pouvoir à Mme ROULLE), Mme RAINVILLE (donne pouvoir à Mme TRONC), M. RODRIGUEZ (donne pouvoir à M. GAILLARD), Mme ROUVERAND (donne pouvoir à M. LACHAUD), Mme SOLANA (donne pouvoir à M. PLANTIER), M. PROUST (donne pouvoir à M.TOUZELLIER) de la Q. N°55 à la Q. N°69 inclus, M. BOUGET (absent excusé) de la Q. N°28 à la Q. N°31 inclus et de la Q. N°65 à la Q. N°92 inclus , Mme GIACOMETTI (absente excusée) de la Q. N°28 à la Q. N°31 inclus et de la Q. N°65 à la Q.n°92 inclus , Mme FAYET (absente excusée) de la Q. N°34 à la Q. N°54 inclus et de la Q.n°65 à la Q. n°92 inclus M. TIBERINO (absent excusé) de la Q. N°28 à la Q. N°31 inclus et de la Q. N°59 à la Q. N°62 inclus , Mme ROULLE excepté de la Q. N°50 à la Q. N°54 inclus, M. PIO (donne pouvoir à M.COURDIL) de la Q. N°55 à la Q. N°92 inclus, M. ANGELRAS (absent excusé) de la Q. N°57 à la Q. N°60 inclus, M. CAMPOLLO excepté de la Q. N°57 à la Q.N°58 inclus et à la Q. n°92, M. BASTID (absent excusé)de la Q. N°65

à la Q. N°92 inclus, M. FERRIER (absent excusé) de la Q.n°65 à la Q.n°92 inclus, Mme LECOQ (absente excusée)Q. n°65 à la Q. N°92 inclus, M. TOUZELLIER (absent excusé) de la Q. n°70 à la Q. n°73 inclus, M. BERTIER (absent excusé) à la Q. n°92, M. DE GONZAGA excepté à la Q. n°92, M. CHABERT (absent excusé), M. DOUAIS (absent excusé), M. FLANDIN (absent excusé), Mme GUERIN-GRAIL (absente excusée), Mme NICOLAS (absente excusée), Mme ORLAY-MOUreau (absente excusée), M. VINCENT (absent excusé)

Assistaient à la séance :

M. BAUMELOU, Directeur de Cabinet

Mme SALELLES, Cheffe de Cabinet

M. LHEUREUX, Directeur Général des Services de Nîmes Métropole

M. GIRARD CAMBON, Directeur Général Adjoint – Direction Générale Adjointe des Finances

M. WATZKY, Directeur Délégué - Direction Déléguée commande publique et affaires juridiques

M. DUCHENNE, Directeur Délégué - Direction Générale Adjointe environnement et mobilité

M. LEFEBVRE, Directeur Délégué - Direction Déléguée Attractivité du Territoire

Mme FLEURY, Directrice Déléguée – Direction Déléguée contrôle de gestion

M. VAUTIER, Directeur Délégué – Direction Déléguée cycle de l'eau et urbanisme

M. JULIEN, Directeur de la Communication

Mme ROUSSEL, Directrice des ressources humaines

Mme AMBROSINO, Directrice administration générale

Mme LOUIS, Chef du service gestion financière, budgétaire et comptable

M. ROUSSEL, Chargé de communication

Mme VOLLENWEIDER, Chef du Service assemblées communautaires

Mme YVRARD, Gestionnaire des assemblées communautaires

Mme CHANTRIER, Gestionnaire des assemblées communautaires

M. QUIN, service gestion administrative et logistique

M. BRANCOURT : Collaborateur du groupe IEC

M. STEVANT : Collaborateur du groupe UPDT

Mme TIXADOR : Collaborateur du groupe EPNM



PROCÈS VERBAL SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 15/12/2025

L'an deux mille vingt-cinq le lundi quinze décembre à dix-sept heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole s'est réuni dans ses locaux, immeuble le Colisée à Nîmes, régulièrement convoqué le mardi neuf décembre, sous la présidence de Monsieur Franck PROUST, Président.

Monsieur le Président ouvre la séance.

Monsieur le Président demande de bien vouloir approuver le Procès-verbal Sommaire de la séance du **04 novembre 2025**. Le procès-verbal est approuvé à l'**unanimité**.

Abstention du groupe Rassemblement National.

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR :

Un **vœu** relatif à la clarification de la responsabilité juridique et à la préservation de la couverture assurantielle des manifestations taurines de traditions locales est ajouté à l'ordre du jour et sera présenté par M. Gael DUPRET en fin de Conseil.

En Administration Générale :

Pour information, avant la **délibération n°54** « Conseil de développement de Nîmes Métropole - présentation du rapport d'activité 2025 », je demanderai une interruption de séance afin que Monsieur David Tebib puisse intervenir.

Dans la **délibération n°55** « Approbation du principe de plan intercommunal de Sauvegarde de la Communauté d'agglomération Nîmes Métropole », une coquille s'est glissée au bas de la page 2. C'est bien l'ensemble des 39 communes qui sont concernées par cette délibération et non 36 Communes comme cela avait été indiqué.

Les délibérations suivantes sont retirées de l'ordre du jour :

En Habitat :

La **délibération n°77** « Cofinancement d'un poste de médiateur grands passages ».

En Développement Economique :

La **délibération n°86** « Actiparc Georges BESSE 2 à Nîmes. Compte rendu annuel à la collectivité de la société SAT, concessionnaire, arrêté au 31 décembre 2024 ».



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE a délibéré sur les questions suivantes :

ORDRE DU JOUR

N °	TITRE DE LA QUESTION
	<i>Finances</i>
001	Vote des taux de la fiscalité directe locale pour l'année 2026 RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry CONTRE : M. TAULELLE Marc <i>Ne prend pas part au vote :</i> Mme AJMO-BOOT Sylvie, M. BASTID Christian, M. BOLLEGUE Jacques, Mme BOURGADE Mary, Mme BOURGADE Mary mandataire de Mme GIBON Amelie, M. CARRIÈRE Emmanuel, M. LACHAUD Yvan, Mme TOURNIER BARNIER Christine
	MAJORITE
002	Vote du taux de TEOM 2026 RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. TOUZELLIER Frédéric CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. BERKANI Abderzak
	UNANIMITE
003	Fixation du produit de la taxe pour la Gestion des Milieux Aquatiques et la Prévention des Inondations (GEMAPI) pour l'année 2026 RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry, M. TAULELLE Marc
	UNANIMITE

Extrait des débats pour les délibérations ayant trait aux Budgets :

M.BOUGET (Groupe GUCE) précise qu'il ne va pas recommencer maintenant le débat d'orientation budgétaire. Mais il ajoute qu'il a quelques remarques ou questions sur le budget qui est présenté ce soir.

Tout d'abord, les élus du groupe GUCE n'ont pas la même lecture que l'exécutif. Pour eux, la situation financière reste préoccupante, elle est marquée par un endettement qui progresse de 8 millions d'euros à un niveau très élevé, sans compter la dette portée par la SPL. Elle est le résultat à la fois d'une politique nationale qui fait payer aux collectivités, donc aux Français et ici, aux habitants de Nîmes métropole, des choix politiques qui privilégièrent toujours les mêmes. Elle est le résultat aussi de la politique du Président de Nîmes Métropole qui a privilégié les effets d'annonce et le court terme au lieu d'une stratégie de développement de long terme et fédératrice.

Il conclut qu'en 6 ans, l'exécutif n'aura pas réussi à améliorer la situation financière de l'agglomération. La dette sera supérieure à celle trouvée en arrivant aux manettes, tout en ayant accentué la pression fiscale, la GEMAPI a été instaurée ainsi que le versement mobilité, et enfin la baisse opportune de la TEOM, après qu'elle a été augmentée, ne peut pas être un argument en faveur de l'exécutif. Il ajoute que si la baisse de la TEOM, donc la taxe d'enlèvement des ordures ménagères, a été possible, c'est dû, comme l'a dit souvent Sylvette FAYET, en grande partie au nouveau contrat passé par le SITOM avec Veolia, qui fait passer le prix de la tonne incinérée de 107 euros à 44 euros, soit en 2025, année pleine du nouveau contrat, une économie avoisinant 4,5 millions d'euros.

Dans le même temps, l'investissement se tasse et se redéploie au profit notamment de l'eau et de l'assainissement, ce qui est cohérent avec le soutien de la BPI. Le lissage, l'étalement dans le temps au-delà de 2026 de nombre d'AP/CP montre aussi les difficultés réelles pour tenir l'investissement prévu. Les chiffres du réalisé 2025 sont en dessous de ce qui avait été donné dans le budget prévisionnel 2025. Donc l'année dernière, ont été annoncés 119 millions d'euros de dépenses d'investissement, il n'y en a eu que 108. La dette prévue était de 440,93 millions est désormais annoncée à un peu moins de 430 millions pour 2025.

Sur l'année 2025, en raison d'une augmentation plus importante que prévue des recettes de fonctionnement, 274,7 millions contre 264 millions au budget prévisionnel, la capacité d'autofinancement brute et la capacité d'autofinancement nette ont été bien plus fortes que prévues et tant mieux.

Quelques questions ou remarques au passage, plus concrètes :

Comment peut s'expliquer la baisse des aides à l'immobilier d'entreprise qui passe de 800 000 à 500 000 euros ?

Et enfin, plus qu'une question, une forte interrogation sur la subvention d'équilibre donnée à l'aéroport, puisqu'en réalité le vote est purement formel, car la subvention a déjà été versée en juillet et en novembre par deux acomptes.

Il fait remarquer que le conseil communautaire est transformé plutôt en chambre d'enregistrement et il doute fortement que cette pratique soit légale, parce qu'une subvention d'équilibre à un tel établissement est possible à titre exceptionnel mais doit être précédée d'une délibération sous peine de nullité. M. BOUGET souhaite avoir des réponses sur ces sujets.

Il termine en souhaitant la bienvenue à Sylvie DUMONT et en saluant le travail effectué par les services pour réaliser ce budget.

Mme GARDET (Groupe RN) explique que ce budget primitif est le dernier de ce mandat et que cela se voit car ce n'est pas un budget d'avenir, ce n'est pas un budget de redressement, c'est un budget de fin de mandat.

8,3 années de désendettement, 8 millions d'euros de dettes en plus, encore de la dette, encore plus de charges, encore des contraintes laissées à ceux qui géreront après ce mandat. Selon elle on parle d'épargne brute, mais la réalité, c'est l'épargne nette. 27,4 millions d'euros, les marges se réduisent, la dette augmente. Elle fait remarquer que depuis le début de ce mandat, son groupe alerte l'exécutif sur la dette, sur les marges, sur la fiscalité. Mais l'exécutif n'a pas écouté les alertes ni les propositions de l'opposition. Ce mandat restera le mandat de la fiscalité avec l'instauration de la taxe GEMAPI, pression fiscale accrue tout au long du cycle. Et même si, en effet, en fin de mandat les taux ont légèrement baissé, Nîmes Métropole reste bien au-dessus des moyennes nationales. Ce budget résume donc ce mandat : plus de dettes, plus de fiscalité, et aujourd'hui un budget marqué par l'affichage et la communication. Dans un contexte de fin de cycle que chacun connaît, ces choix relèvent de la responsabilité du Président de Nîmes Métropole. Les élus du groupe RN voteront contre ce budget.

M. LACHAUD (Groupe les Progressistes) explique que, certes, le contexte national est particulièrement constraint aujourd'hui, mais le budget qui est présenté en séance ne porte malheureusement pas d'ambition économique à la hauteur des besoins du territoire de Nîmes Métropole. Le groupe des Progressistes constate d'abord une baisse continue des recettes de fonctionnement. Les recettes fiscales et dotations représentent toujours près de 80 % des recettes. La dépendance de l'Agglomération à des ressources sur lesquelles elle n'a pas de levier réel est bien trop forte. Le groupe constate aussi le décalage entre le niveau d'investissement affiché et les ressources structurelles disponibles. Avec plus de 109 millions d'euros d'investissement, ce budget se veut plus qu'ambitieux mais comment maintenir ce montant et ce rythme avec des recettes en baisse et une épargne qui s'érode ? Depuis quelques années, Nîmes Métropole accuse un retard en matière de développement économique Nîmes Métropole est restée à des déclarations d'intention, comme celles parues récemment dans la presse au sujet de Magna Porta. Au-delà d'un effet de communication dont le Président de Nîmes Métropole a l'habitude, ces déclarations en rappellent d'autres, notamment sur l'aéroport et Odyssée. En conclusion, il s'agit d'un budget peu sécurisé qui est construit sur une érosion progressive des marges financières et sur une dépendance accrue à l'endettement futur.

M. NICOLAS expose qu'après le rapport d'orientation budgétaire, le temps n'est plus au débat. Le temps est au choix, il est au vote, il est surtout à l'action et à l'engagement. Le budget examiné, s'inscrit pleinement dans la continuité de ceux adoptés depuis 2020. Une continuité assumée, revendiquée même. Celle d'une trajectoire budgétaire cohérente, lisible, construite dans le temps. Une trajectoire qui privilégie l'investissement dans les compétences propres de Nîmes Métropole et dans les trois piliers structurants, tout en refusant la facilité d'une fuite en avant qui aurait conduit Nîmes Métropole à un véritable cataclysme budgétaire et financier. Les élus doivent aussi regarder la réalité en face, l'État demande un effort conséquent à hauteur de 3,4 millions d'euros, au moins. Cet effort est loin d'être neutre. Il pèse lourdement sur les équilibres. Mais ici, il n'a jamais servi de prétexte à l'inaction, au renoncement ou au repli.

Les chiffres sont clairs : des charges de fonctionnement stables et, dans le même temps, des recettes de fonctionnement en recul. C'est un effet ciseau réel, puissant, durable. Et pourtant, malgré ce contexte constraint, les charges restent maîtrisées. C'est la démonstration d'une gestion rigoureuse, lucide et responsable. Dans ce cadre exigeant, notre marge brute, estimée à 58,6 millions d'euros permet de porter un programme d'investissement ambitieux à hauteur de 91 millions d'euros, soit près de 8 millions de plus qu'en 2025. Ces moyens ne sont ni dispersés ni improvisés. Ils servent un véritable projet de territoire. Un projet qui protège avec le PAPI 3 et la sécurisation des biens et des personnes, un projet qui développe avec un soutien affirmé au tissu économique, aux zones d'activité communautaire et à la zone aéroportuaire, un projet qui relie avec des transports renforcés, une

armature de réseau plus solide et une offre toujours plus performante. Les choix budgétaires répondent aux attentes concrètes des habitants, aux spécificités de notre territoire, mais aussi aux grands défis environnementaux et sociaux auxquels l'Agglomération ne peut plus se soustraire. Le groupe IEC saute évidemment une décision forte : la baisse de 5 % de la TEOM prévue dans le budget 2026.

Cette baisse est le fruit d'un double succès : d'abord, l'amélioration du tri et des bonnes pratiques de nos habitants, ensuite, une politique incitative et volontariste qui, année après année, a démontré son efficacité. C'est une bonne nouvelle pour l'environnement, mais aussi pour le pouvoir d'achat des habitants du territoire.

Il ajoute que la question de l'endettement reste et restera l'une des grandes batailles de l'Agglomération, non pas pour l'éviter à tout prix, mais pour le maîtriser intelligemment. La capacité de désendettement prévue s'établit à 8,3 années avec une dette prévisionnelle de 488 millions d'euros, soit une hausse contenue de 8 millions d'euros. Il le redit au nom du groupe IEC, une dette maîtrisée n'est pas un échec, c'est un levier, un levier pour investir, pour agir, pour préparer l'avenir.

Enfin, la fin de ce mandat approche, le budget 2026 sera pour une large part exécuté par une assemblée communautaire renouvelée. Il précise qu'il est important de dire clairement que ce budget ne sera pas un fardeau pour les élus de demain, il sera une base solide, saine et responsable sur laquelle ils pourront s'appuyer pour construire la suite. Le groupe Intérêt et Esprit Communautaire votera ce budget et par ce vote, il réaffirme sa volonté de poursuivre une gestion à la fois sérieuse et ambitieuse, fidèle aux engagements et résolument tournée vers l'avenir de l'Agglomération.

M. VALADIER (Groupe EPNM) explique qu'au moment du débat sur le rapport d'orientation budgétaire, le 4 novembre dernier il avait été évoqué les incertitudes nationales qui pesaient sur le budget de Nîmes Métropole et l'absence de vote de la loi de finances pour 2026. Sans trop y croire, les élus de cette Assemblée pensaient que la raison l'emporterait en plus haut lieu et qu'il serait possible aujourd'hui d'adopter un budget pour l'EPCI avec des orientations claires de l'Assemblée Nationale et du gouvernement. Malheureusement, tel n'est pas le cas et le budget présenté aujourd'hui reprend de façon quasi identique les orientations qui ont été débattues il y a un peu plus d'un mois.

Il ajoute que le groupe EPNM fera preuve de constance dans son analyse, mais aussi de lucidité.

En matière d'investissement, tout d'abord, ce budget portera à plus de 600 millions d'euros les dépenses d'équipement sur le mandat 2020-2026, dont 50 % auront été consacrées à disposer d'une eau potable de qualité, à protéger les milieux aquatiques ou à prévenir le risque d'inondation. Avec le souci d'améliorer l'offre de transport, de verdier la flotte ou de développer les mobilités douces, c'est près de 130 millions d'euros que l'exécutif a su mobiliser en six ans, tout en maintenant une tarification très attractive des transports collectifs.

Enfin, ce budget 2026 consacrera à nouveau la volonté d'améliorer la collecte, le traitement, le tri des déchets, notamment en modernisant ou en améliorant les déchetteries. Cette ambition en matière d'équipements nouveaux ou d'offres de services complémentaires a dû se réaliser dans un contexte contraint, tant du fait des finances propres de Nîmes Métropole que par les contextes exogènes auxquels l'Agglomération a été confrontée.

Les résultats globaux peuvent donc être lus avec une certaine forme de satisfaction, tant sur la maîtrise de la dette que sur la capacité à améliorer sensiblement la capacité d'épargne, faisant ainsi reculer le ratio de désendettement. Cette évolution positive des finances au cours de ce mandat ne doit cependant pas laisser penser que notre collectivité dispose de marges de manœuvre pour faire face à un avenir qui devra se construire dans un contexte difficile pour les finances publiques. Il convient à toutes et à tous de bien mesurer que l'Agglomération ne pourra pas dans l'avenir soutenir des promesses qui tendraient à diminuer ses recettes, il pense à celles du budget des transports et à augmenter en même temps ses dépenses. De la même façon, et même si le groupe EPNM se réjouit de la baisse de 5 %, encore pour 2026, de la taxe sur les ordures ménagères, le prochain exécutif devra s'interroger sur le niveau de

ressources financières qu'il conviendrait d'appeler au travers de la taxe GEMAPI, tant ce budget aujourd'hui est déséquilibré.

Ce budget 2026 conserve une ambition mesurée au regard du contexte. Il prend sagement la mesure des incertitudes budgétaires nationales et permettra au prochain exécutif d'engager la prochaine mandature avec toute la sérénité budgétaire nécessaire. Enfin, il tient à remercier le vice-président délégué aux Finances et le service des finances pour la qualité du travail fourni en Commission des Finances et en Assemblée, sur la base de données factuelles de qualité et de toutes les informations nécessaires à la bonne compréhension des budgets. Il remercie aussi cette Assemblée pour la bonne tenue des débats et, en particulier, les élus du groupe Ensemble pour Nîmes Métropole pour la confiance qu'ils lui ont témoignée.

M. DESCLOUX (Groupe UPDT) explique qu'un budget n'est jamais un simple exercice comptable. Il est une boussole. Le budget primitif 2026 qui est examiné aujourd'hui n'est pas seulement le dernier de cette mandature, il en est la synthèse politique. Depuis 2020, Nîmes Métropole avance dans un environnement que personne n'aurait osé qualifier de stable : Crise sanitaire, crise énergétique, inflation, instabilité politique nationale, à chaque étape, les repères ont vacillé. Pendant que l'État s'enlisait dans ses contradictions, pendant que les lois de finances devenaient des objets provisoires, les collectivités locales ont été appelées à la rescoufle, toujours plus sollicitées, toujours plus contraintes, jamais mieux considérées. C'est dans ce contexte qu'a été construit ce budget, sans faux-semblants, sans effet de manche, sans céder à la tentation du confort budgétaire de fin de mandat. En bref, faire toujours plus avec beaucoup moins. Le budget 2026 est conforme aux orientations débattues lors du ROB de novembre. Les dépenses de fonctionnement sont stabilisées à 210,8 millions d'euros, à peine plus qu'en 2025. Dans un contexte de hausse des cotisations employeurs, de revalorisation salariale, de pression énergétique durable, cette stabilité n'est pas un hasard, elle est le fruit d'un pilotage exigeant, parfois inconfortable, mais toujours responsable. Cette maîtrise permet de dégager une épargne brute de 58,6 millions d'euros, moins élevée qu'une année exceptionnelle, certes, mais solide, structurelle et surtout réelle. Cette épargne n'est pas une ligne comptable, c'est la capacité de Nîmes Métropole à décider par elle-même, à investir sans dépendre excessivement de l'emprunt, à ne pas hypothéquer l'avenir pour embellir le présent.

Investir, l'Agglomération continue à le faire. Le budget 2026 prévoit 109,5 millions d'euros d'investissement brut, près de 80 % sont inscrits dans les autorisations de programme. C'est un choix politique fort, celui de la durée, de la cohérence, de la visibilité. Ces investissements répondent à des priorités claires :

Les mobilités avec le TCSP jusqu'à Caissargues, le réseau de bus, le vélo, les parkings relais.

L'eau et l'assainissement avec près de 45 millions d'euros pour moderniser les réseaux, sécuriser la ressource et préparer le territoire aux défis climatiques.

La prévention des inondations, parce que protéger n'est pas une option.

Le développement économique, l'aménagement, le foncier, parce que l'emploi et l'attractivité ne se décrètent pas, ils se construisent.

Pour financer cet effort, Nîmes Métropole fait appel à l'emprunt, et sans jamais perdre le contrôle. Dans ce contexte tendu, Nîmes Métropole fait le choix rare, presque à contre-courant : celui de la stabilité fiscale. C'est cette trajectoire que l'exécutif assume aujourd'hui, c'est cette cohérence que nous revendiquons.

M. BEAUME (Groupe UPDT) souhaite répondre aux questions.

En ce qui concerne l'affirmation selon laquelle la dette de Nîmes Métropole a augmenté, il affirme que ce n'est pas du tout le cas, puisqu'en 2020, elle était de 510 millions d'euros et qu'aujourd'hui, elle est à 480 millions d'euros, malgré le contexte, qu'il soit initial ou actuel.

En ce qui concerne le nombre d'années, l'Agglomération est effectivement dans une strate assez intéressante, 8,3 années. Nîmes Métropole est plutôt bien placé actuellement par rapport aux EPCI qui l'entourent. Montpellier en exemple... Il rappelle que si Nîmes Métropole n'avait pas une pression de l'État qui la ponctionne de 2,3 millions d'euros sur les recettes, et si l'Assemblée ne décidait pas ce soir, ce qui serait regrettable, une baisse de la TEOM à hauteur de 2 millions d'euros, c'est ce que donne un demi-point de TEOM, l'Agglomération n'aurait pas 58 millions d'euros, mais un peu plus de 62 millions d'euros, ce qui ferait passer les annuités de remboursement à 7,8 années.

Il ajoute que si Nîmes Métropole avait voté la gratuité des transports, le budget de Nîmes Métropole aurait été diminué de 8 millions d'euros en recettes ce qui aurait eu pour conséquence d'être au-dessus des 9 années.

Ensuite, il constate que l'Agglomération a investi jusqu'à 600 millions d'euros sur la période, ce qui n'est pas mal, qu'elle a maintenu une aide aux communes plus que significative.

M. PROUST (Président) répond aux interrogations et allégations sur l'Aéroport, effectivement, les virements étaient autorisés par le comptable public en 2025 et effectivement, en 2026, les règles ont changé et donc il y aura une délibération.

Il se demande comment l'opposition peut dire qu'il y a une hausse de l'endettement car l'Agglomération était à 510 millions d'euros en début de mandat et à 488 aujourd'hui. Il aurait préféré que l'opposition félicite l'exécutif d'avoir investi sur le mandat près de 600 millions d'euros tout en maîtrisant la dette.

Quant à la vigilance sur l'aide à l'immobilier d'entreprise, il propose à l'opposition de dire à leurs collègues au Conseil régional qu'il serait peut-être bon qu'ils aient conservé cette ligne-là, puisque c'est leur principale compétence. A Nîmes Métropole l'enveloppe immobilier d'entreprise a baissé parce qu'il y a moins d'entreprises qui ont sollicité l'EPCI pour cette aide. Aujourd'hui, il le redit en s'adressant aux conseillers régionaux, quels que soient leurs bords politiques, c'est important, ici, en Occitanie, que cette politique régionale continue car la concurrence est difficile avec la région d'à côté, il souligne le travail qui est fait par Renaud Muselier. Et si il n'y a pas d'aide à l'immobilier d'entreprise dans une région et qu'il y en a une de l'autre côté, c'est un peu compliqué en termes de concurrence. Il répond à M. LACHAUD qu'il est vraiment gêné pour lui répondre sur le reproche qu'il lui est fait de faire des effets d'annonce. Il lui rappelle sans vouloir revenir sur le passé toutes les entreprises qui sont venues s'installer, Soprema, Thermo Fisher qui rapatrie ses unités allemandes, Symetrie, Paxolution, Sud Metal Provence... Il ajoute qu'il y a près de 2500 emplois qui ont été créés. Disparition/création, plus de 2000 emplois ont été annoncés et ce ne sont pas des effets d'annonce.

Pour Magna Porta, on a un big data qui est venu, les autres entreprises ont demandé la confidentialité jusqu'à l'obtention du PLU de Manduel. Il n'y a pas d'effet d'annonce là-dedans et c'est plus de 2 000 emplois qui vont être créés. Pour Ocvia, Nîmes Métropole a eu la confirmation de l'APIJ que la prison va bien se réaliser et avec une entreprise d'assemblage industriel au sud qui va utiliser le ferroutage, c'est 1200 emplois supplémentaires. Il dit que l'on aurait peut-être pu faire mieux mais tout ce que qu'il a annoncé se réalise. Il précise à M. LACHAUD qu'il ne lui fera pas l'injure de comparer leurs budgets de communication car le budget de communication de cette année est divisé par 5 ou par 6 par rapport à celui de son mandat. C'est sans commune mesure, aussi bien en termes de support de communication qu'en termes d'effectifs. Il lui demande de se pencher aussi sur les efforts faits sur ce mandat par l'Agglomération pour la maîtrise des charges de personnel.

M. ANGELRAS (Groupe UPDT) souhaite répondre à M. BOUGET au sujet de la TEOM, notamment, pour rétablir quelques vérités, il voudrait rappeler tout le travail qui a été mené en matière de stratégie de la diminution des ordures ménagères sur le mandat, 50 kg, la stratégie d'augmentation de tout ce qui est tri à la source et avec la mise en place des composteurs également sur l'ensemble du territoire de

Nîmes Métropole, 100 % compostage, il le rappelle. Il rappelle aussi la sortie de Nîmes Métropole de Sud Rhône Environnement pour les quatre communes ce qui donné lieu à plus d'un million d'euros d'économie, la mise en place d'une nouvelle filière de valorisation pour tout ce qui est incinération des encombrants, par exemple, représente aussi des économies importantes. Et également, tout ce que Nîmes Métropole a mis en place en matière d'optimisation des collectes et le déploiement des points d'apports volontaires dans les différentes communes de l'agglomération. Il ne voudrait pas que l'on oublie le changement de l'ensemble des bacs qui ont été uniformisés sur l'ensemble des communes. Il souligne les gros investissements faits au niveau des déchetteries qui ont permis de réduire par le tri les volumes incinérés. Cette politique de Nîmes Métropole qui a été réfléchie, validée par l'assemblée, et qui a été mise en place par les services, qu'il remercie d'ailleurs, qui ont fait un travail remarquable, cette politique a donné la possibilité de baisser encore de 5 % la TEOM, c'est un simple retour aux usagers qui ont fait des efforts.

Mme FAYET (Groupe GUCE) fait remarquer qu'elle aurait aimé que ce soit le président du SITOM qui réponde. Parce qu'elle pense que la TEOM n'a pas baissé grâce aux actions mises en avant par M. ANGELRAS. Pour elle ce sont les 4,5 millions d'économies qui ont été faites avec le nouveau contrat qui fait passer la tonne incinérée de 107 euros à 44 euros. Elle précise que c'est étonnant que ce soit elle, qui participe au SITOM de manière bénévole, qui soit obligée de dire cela, d'autant plus que c'est Richard TIBERINO qui est président du SITOM. Et c'est bien parce que des économies importantes au SITOM ont été faites avec le nouveau contrat qu'il est possible de baisser la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Cela, n'enlève rien à ce qui a été dit, mais le passer sous silence et faire comme si le SITOM n'existe pas et n'avait pas géré au mieux l'incinération, c'est quand même un peu fort.

M. TOUZELLIER (Groupe UPDT) répond à Mme FAYET que le budget du SITOM n'est pas géré par la droite car le SITOM c'est 6 EPCI. Et dans ces 6 EPCI, il y a des représentants de tous les appareils politiques qui travaillent ensemble.

004 Budget primitif 2026 - Budget Principal

RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic

ABSTENTIONS : M. LACHAUD Yvan, Mme LECOQ Hélène, M. LACHAUD Yvan mandataire de Mme ROUVERAND Valérie, M. ROUX David, M. TAULELLE Marc

CONTRE : M. BASTID Christian, M. BERKANI Abderzak, M. BOUGET Vincent, M. BOUGET Vincent mandataire de M. CLEMENT Bernard, M. FERRIER Bruno mandataire de M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, M. JACOB Thierry, Mme FAYET Sylvette mandataire de Mme MENUT Jo

Ne prend pas part au vote : Mme ARCHIMBAUD Nadia

MAJORITE

005 Budget primitif 2026 - Budget annexe Collecte et traitement des déchets ménagers

RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic

ABSTENTIONS : M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. BOUGET Vincent mandataire de M. CLEMENT Bernard, M. FERRIER Bruno mandataire de M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme FAYET Sylvette mandataire de Mme MENUT Jo

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. MARQUET Daniel

UNANIMITE

006 Budget primitif 2026 - Budget annexe Grand Cycle de l'Eau

RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic

ABSTENTIONS : M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. BOUGET Vincent mandataire de M. CLEMENT Bernard, M. FERRIER Bruno mandataire de M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme FAYET Sylvette mandataire de Mme MENUT Jo

CONTRE :

Ne prend pas part au vote :

UNANIMITE

007 Budget primitif 2026 - Budget annexe Transports

RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic

ABSTENTIONS : M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. BOUGET Vincent mandataire de M. CLEMENT Bernard, M. FERRIER Bruno mandataire de M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme FAYET Sylvette mandataire de Mme MENUT Jo, M. TAULELLE Marc, M. TIXADOR Gilles

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. COURDIL Francois, Mme LECOQ Hélène

UNANIMITE

008 Budget primitif 2026 - Budget annexe Eau

RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic

ABSTENTIONS : M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. BOUGET Vincent mandataire de M. CLEMENT Bernard, M. FERRIER Bruno mandataire de M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme FAYET Sylvette mandataire de Mme MENUT Jo

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. PIO Christophe, M. PROCIDA Thierry

UNANIMITE

009 Budget primitif 2026 - Budget annexe Assainissement

RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic

ABSTENTIONS : M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. BOUGET Vincent mandataire de M. CLEMENT Bernard, M. FERRIER Bruno mandataire de M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme FAYET Sylvette mandataire de Mme MENUT Jo, M. TAULELLE Marc

CONTRE :

Ne prend pas part au vote :

UNANIMITE

010 Budget primitif 2026 - Budget principal SPANC

RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic

ABSTENTIONS : M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. BOUGET Vincent mandataire de M. CLEMENT Bernard, M. FERRIER Bruno mandataire de M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme FAYET Sylvette mandataire de Mme MENUT Jo

CONTRE :

Ne prend pas part au vote :

UNANIMITE

011 Budget primitif 2026 - Budget annexe Aménagement numérique du territoire

RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic

ABSTENTIONS : M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. BOUGET Vincent mandataire de M. CLEMENT Bernard, M. FERRIER Bruno mandataire de M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme FAYET Sylvette mandataire de Mme MENUT Jo, M. TAULELLE Marc

CONTRE :

Ne prend pas part au vote :

UNANIMITE

012 Budget primitif 2026 - Budget principal Aéroport

RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic

ABSTENTIONS : M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. BOUGET Vincent mandataire de M. CLEMENT Bernard, M. FERRIER Bruno mandataire de M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme FAYET Sylvette mandataire de Mme MENUT Jo, M. TAULELLE Marc

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. COURDIL Francois

UNANIMITE

013 Durée d'amortissement des immobilisations pour les budgets relevant de la nomenclature M57

RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic

ABSTENTIONS : Mme GARDET Laurence, M. TAULELLE Marc

CONTRE :

Ne prend pas part au vote :

UNANIMITE

014 Budget Principal - Modification de l'autorisation de programme pour les Projets Bâtimentaires de l'Hôtel communautaire.

RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic

ABSTENTIONS : Mme GARDET Laurence, M. TAULELLE Marc

CONTRE :

Ne prend pas part au vote :

UNANIMITE

015 Budget Principal - Modification de l'autorisation de programme « Pistes Cyclables ».

RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic

ABSTENTIONS : M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. BOUGET Vincent mandataire de M. CLEMENT Bernard, M. FERRIER Bruno mandataire de M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme FAYET Sylvette mandataire de Mme MENUT Jo

CONTRE :

Ne prend pas part au vote :

UNANIMITE

016 Budget Principal - Modification de l'autorisation de programme pour l'Aide à l'Immobilier d'Entreprise

RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic

ABSTENTIONS : M. BOUGET Vincent, M. BOUGET Vincent mandataire de M. CLEMENT Bernard, Mme GARDET Laurence, M. TAULELLE Marc

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. BERKANI Abderzak, M. COURDIL Francois

UNANIMITE

017 Budget annexe Grand Cycle de l'Eau - Modification de l'autorisation de programme Renouvellement Restructuration Extension réseaux d'assainissement des eaux pluviales

RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote :

UNANIMITE

018 Budget annexe Transports - modification de l'autorisation de programme « Parkings relais »

RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic

ABSTENTIONS : M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. BOUGET Vincent mandataire de M. CLEMENT Bernard, M. FERRIER Bruno mandataire de M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme FAYET Sylvette mandataire de Mme MENUT Jo

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : Mme LECOQ Hélène

UNANIMITE

019 Budget Transports - Modification de l'autorisation de programme Equipements contractuels

RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic

ABSTENTIONS : M. TAULELLE Marc

CONTRE :

Ne prend pas part au vote :

UNANIMITE

020 Budget Transports - Modification de l'autorisation de programme Aménagement réseaux bus

RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic

ABSTENTIONS : M. BOUGET Vincent, M. BOUGET Vincent mandataire de M. CLEMENT Bernard, M. FERRIER Bruno mandataire de M. DETREZ Pierre-edouard, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne

CONTRE :

Ne prend pas part au vote :

UNANIMITE

021 Budget annexe Eau - Modification de l'autorisation de programme Renouvellement Restructuration Extension réseaux Eau

RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic

ABSTENTIONS :

CONTRE : M. DE GONZAGA Patrick

Ne prend pas part au vote : M. GRANCHI Theos

MAJORITE

022	Budget annexe Eau - Modification de l'autorisation de programme « Maréchal Juin »
	<p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i></p>
	UNANIMITE
023	Budget annexe Assainissement - Modification de l'autorisation de programme Renouvellement Restructuration Réseaux Assainissement
	<p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i></p>
	UNANIMITE
024	Budget Assainissement - Modification de l'autorisation de programme Station de Traitement des Eaux Usées (STEU) de la Haute-Braune Gajan
	<p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote : M. PIO Christophe, M. SEGUELA Roger</i></p>
	UNANIMITE
025	Budget annexe Assainissement - Modification de l'autorisation de programme pour l'opération de construction de la future STEU de la Vaunage.
	<p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i></p>
	UNANIMITE
026	Budget annexe Grand Cycle de l'Eau et budget Principal - Modification de l'autorisation de programme pour l'opération « ANRU/NPNRU »
	<p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. TAULELLE Marc CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i></p>
	UNANIMITE

027 Budget Principal et budgets annexes Eau, Transports et Aménagement numérique du territoire - Modification de l'autorisation de programme pour l'opération « Smart City »

RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. COURDIL Francois

UNANIMITE

028 Budget annexe Collecte et traitement des déchets ménagers - Modification de l'autorisation de programme « Déchèteries »

RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic

ABSTENTIONS : M. BASTID Christian, M. FERRIER Bruno mandataire de M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme FAYET Sylvette mandataire de Mme MENUT Jo

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. BOLLEGUE Jacques, M. CONTASTIN Christophe, M. GAILLARD Maurice, Mme VENTURINI Pascale mandataire de M. GOURDEL Pascal, M. GAILLARD Maurice mandataire de M. RODRIGUEZ Yves, Mme VENTURINI Pascale

UNANIMITE

029 Renouvellement de l'autorisation accordée au Président de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre dans le cadre de la nomenclature M57

RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote :

UNANIMITE

030 Budget annexe Transports - Subvention d'équilibre 2025

RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote :

UNANIMITE

031	<p>Budget annexe Le Grand Cycle de l'Eau - Subvention d'équilibre 2025</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic</p> <p>ABSTENTIONS : Mme VENTURINI Pascale mandataire de M. GOURDEL Pascal, Mme VENTURINI Pascale</p> <p>CONTRE :</p> <p><i>Ne prend pas part au vote : M. TOUZELLIER Frédéric</i></p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
032	<p>Budget principal Aéroport - Subvention d'équilibre 2025</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic</p> <p>ABSTENTIONS : M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. BOUGET Vincent mandataire de M. CLEMENT Bernard, M. FERRIER Bruno mandataire de M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme VENTURINI Pascale mandataire de M. GOURDEL Pascal, Mme FAYET Sylvette mandataire de Mme MENUT Jo, Mme VENTURINI Pascale</p> <p>CONTRE :</p> <p><i>Ne prend pas part au vote : M. MARQUET Daniel, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie</i></p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>
033	<p>Déficit de caisse de la régie « Aire d'accueil des gens du voyage » de Saint Césaire</p> <p>RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic</p> <p>ABSTENTIONS : M. TAULELLE Marc, M. TIXADOR Gilles</p> <p>CONTRE :</p> <p><i>Ne prend pas part au vote : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry</i></p> <p>Extrait des discussions :</p> <p>M. JACOB (Groupe RN) explique que le groupe RN a dénoncé et dénonce toujours, a condamné et condamne toujours les violences et les vols. Le groupe a apporté et apporte encore son soutien à ceux qui ont subi des violences. Il précise qu'il parle de l'aire des gens du voyage. Pour lui, il est inadmissible que lorsque les collectivités investissent dans des aires d'accueil, celles-ci soient dégradées et que le personnel soit pris à partie. Dans ce cas, Il faut systématiquement porter plainte. Il ajoute qu'il y a quelques jours, les gens du voyage ont squatté l'ex centre de tri postal de Saint-Césaire, ils se sont installés quelques semaines, sans réaction des autorités, jusqu'à ce que ça bouge un peu. M. JACOB s'adresse au Président de Nîmes Métropole en lui disant qu'il faut en finir avec le laxisme qui est une invitation à la récidive.</p> <p>Il souhaite par ailleurs, dire un mot sur la délibération qui a été annulée. Dans la délibération 77 qui a été annulée, proposait de créer un poste de médiateur. Pour lui, ce n'est pas d'un poste de médiateur dont Nîmes Métropole a besoin mais de policiers, de gendarmes, de contrôles, de sanctions. C'est Nîmes qui le demande. Il faut assurer l'ordre sur le territoire.</p> <p style="text-align: center;">UNANIMITE</p>

Fonds de Concours

- 034 Attribution d'un fonds de concours à la commune de Saint-Côme-et-Maruéjols pour la restauration des vitraux de son église

RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : Mme GARDET Laurence, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie, M. TOUZELLIER Frédéric

UNANIMITE

- 035 Attribution d'un fonds de concours à la commune de Lédenon pour le remplacement de 2 tableaux blancs interactifs en panne par 2 écrans numériques interactifs

RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi

ABSTENTIONS : Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. PASTOR Frédéric mandataire de M. BELHAJ Halim, Mme GARDET Laurence, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine mandataire de Mme GARDEUR Veronique, M. PASTOR Frédéric, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine, Mme TOURNIER BARNIER Christine

UNANIMITE

- 036 Attribution d'un fonds de concours à la commune de Clarensac pour la rénovation et l'extension des arènes municipales

RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : Mme GARDET Laurence, Mme LECOQ Hélène, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie

UNANIMITE

- 037 Attribution d'un fonds de concours à la commune de Fons-outre-Gardon pour la conception et la réalisation d'un pumprtrack

RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi

ABSTENTIONS : Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, Mme VENTURINI Pascale mandataire de M. GOURDEL Pascal, M. PROCIDA Thierry, Mme VENTURINI Pascale, M. VOLEON Daniel

UNANIMITE

- 038 Attribution d'un fonds de concours à la commune de Saint Génies de Malgoirès pour la rénovation des trois courts de tennis municipaux**

RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi

ABSTENTIONS : Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : Mme GARDET Laurence, M. MARQUET Daniel, M. PLANTIER Julien, M. PROCIDA Thierry, M. PLANTIER Julien mandataire de Mme SOLANA Carole, Mme TOURNIER BARNIER Christine, M. VOLEON Daniel

UNANIMITE

- 039 Attribution d'un fonds de concours à la commune de Bezouce pour la mise en œuvre d'équipements de vidéoprotection**

RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi

ABSTENTIONS : Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : Mme GARDET Laurence, Mme VENTURINI Pascale mandataire de M. GOURDEL Pascal, M. PROCIDA Thierry, Mme VENTURINI Pascale

UNANIMITE

- 040 Attribution d'un fonds de concours à la commune de Générac pour la mise en œuvre d'équipements de vidéoprotection**

RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi

ABSTENTIONS : Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : Mme GARDET Laurence

UNANIMITE

- 041 Attribution d'un fonds de concours à la commune de Saint-Chaptes pour la mise en œuvre d'équipements de vidéoprotection**

RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : Mme GARDET Laurence, Mme VENTURINI Pascale mandataire de M. GOURDEL Pascal, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie, Mme VENTURINI Pascale

UNANIMITE

042 Attribution d'un fonds de concours à la commune de Bouillargues pour des travaux d'aménagement de la rue de la Paix

RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi

ABSTENTIONS : Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. ANGELRAS Bernard, Mme GARDET Laurence, Mme VENTURINI Pascale mandataire de M. GOURDEL Pascal, Mme VENTURINI Pascale

UNANIMITE

043 Attribution d'un fonds de concours à la commune de Caissargues pour la création d'une liaison douce sur la rue du Labadou

RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi

ABSTENTIONS : Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. ANGELRAS Bernard, Mme GARDET Laurence

UNANIMITE

044 Attribution d'un fonds de concours complémentaire à la commune de Clarensac pour des travaux de requalification sur la RD 14

RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi

ABSTENTIONS : Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : Mme GARDET Laurence, Mme VENTURINI Pascale mandataire de M. GOURDEL Pascal, Mme VENTURINI Pascale

UNANIMITE

045 Attribution d'un fonds de concours à la commune de Domessargues pour la mise en œuvre du schéma de déplacements doux

RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi

ABSTENTIONS : Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : Mme GARDET Laurence, Mme VENTURINI Pascale mandataire de M. GOURDEL Pascal, Mme TRONC Marie-Pierre mandataire de Mme RAINVILLE Marie-France, Mme TOURNIER BARNIER Christine, Mme TRONC Marie-Pierre, Mme VENTURINI Pascale

UNANIMITE

046 Attribution d'un fonds de concours à la commune de Redessan pour des travaux d'aménagement du chemin du mas Barbut

RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : Mme JOUVE-SAMMUT Veronique mandataire de M. BONNE Olivier, Mme GARDET Laurence, Mme JOUVE-SAMMUT Veronique, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie

UNANIMITE

047 Attribution d'un fonds de concours à la commune de Clarensac pour la création d'un parc de biodiversité

RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi

ABSTENTIONS : Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : Mme GARDET Laurence, Mme VENTURINI Pascale mandataire de M. GOURDEL Pascal, Mme VENTURINI Pascale

UNANIMITE

048 Attribution d'un fonds de concours à la commune de Bezouce pour la mise en sécurité et accessibilité de l'école maternelle

RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi

ABSTENTIONS : Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : Mme GARDET Laurence

UNANIMITE

049 Attribution d'un fonds de concours complémentaire à la commune de Bezouce pour la rénovation de l'école maternelle

RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi

ABSTENTIONS : Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : Mme DE GIRARDI Claude, Mme GARDET Laurence

UNANIMITE

050 Attribution d'un fonds de concours à la commune de Générac pour la rénovation des écoles publiques en termes de chauffage et d'éclairage

RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. BERTIER Jean-francois, Mme GARDET Laurence

UNANIMITE

051 Attribution d'un fonds de concours à la commune de Rodilhan pour la mise en sécurité de la toiture de la mairie

RAPPORTEUR : M. Nicolas Rémi

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : Mme GARDET Laurence, M. TAULELLE Marc

UNANIMITE

Administration Générale

052 Election d'un Membre du Bureau Communautaire

RAPPORTEUR : M. Proust Franck

Candidate : Madame Sylvie DUMONT

Est élue : Madame Sylvie DUMONT

UNANIMITE

053 Désignation des représentants de la Communauté d'Agglomération Nîmes Métropole pour siéger au conseil d'administration de l'association Mission Locale Jeunes (MLJ) de Nîmes Métropole.

RAPPORTEUR : M. Proust Franck

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote :

Sont Candidats :

- Frédéric ESCOJIDO
- Jean-Jacques GRANAT
- Renaud LEROI
- Patrice PLANES
- Dominique TUDELA

Sont Elus :

- Frédéric ESCOJIDO
- Jean-Jacques GRANAT
- Renaud LEROI
- Patrice PLANES
- Dominique TUDELA

UNANIMITE

054 Conseil de développement de Nîmes Métropole - Présentation du rapport d'activité 2025

RAPPORTEUR : Mme Tudela Dominique

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote :

Suspension de séance pour l'intervention de M. TEBIB sur le Conseil de Développement.

UNANIMITE

Suspension de séance pour l'intervention de M. TEBIB sur le Conseil de Développement.

Le Président quitte la séance et donne la Présidence de la séance au 1^{er} Vice président M. Frédéric Touzellier de la délibération n°55 à la délibération n°69 inclus

055 Approbation du principe de plan intercommunal de Sauvegarde de la Communauté d'agglomération Nîmes Métropole

RAPPORTEUR : Mme De Girardi Claude

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. CAMPOLLO Jean-marc

UNANIMITE

056 Fixation de la redevance d'occupation du domaine public relatif à une emprise située à côté du « Bois des Noyers » à compter du 01/01/2026

RAPPORTEUR : M. Gadille Gilles

ABSTENTIONS : M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. BOUGET Vincent mandataire de M. CLEMENT Bernard, M. FERRIER Bruno mandataire de M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme FAYET Sylvette mandataire de Mme MENUT Jo

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. BEAUME Frederic mandataire de Mme BARBUSSE Marie-chantal, M. BEAUME Frederic, M. CAMPOLLO Jean-marc, M. CARRIÈRE Emmanuel, M. MARQUET Daniel, M. TAULELLE Marc

UNANIMITE

- 057 Rapport annuel 2024 des représentants des collectivités territoriales siégeant au Conseil d'Administration de la SAT

RAPPORTEUR : M. Gadille Gilles

ABSTENTIONS : M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. BOUGET Vincent mandataire de M. CLEMENT Bernard, Mme FAYET Sylvette, Mme FAYET Sylvette mandataire de Mme MENUT Jo

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. BEAUME Frederic, M. PASTOR Frédéric mandataire de M. BELHAJ Halim, M. BERKANI Abderzak, M. CARRIÈRE Emmanuel, Mme MAY Chantal mandataire de Mme CHELVI-SENDIN Maud, M. COURDIL Francois, M. FABREGOUL Olivier, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, M. GREGOIRE Jean-christophe, M. JACOB Thierry, M. MARQUET Daniel, Mme MAY Chantal, M. NICOLAS Rémi, M. PASTOR Frédéric, M. COURDIL Francois mandataire de M. PIO Christophe, M. TAULELLE Marc, Mme TOURNIER BARNIER Christine, Mme WOLBER Valentine

UNANIMITE

- 058 Rapport annuel 2024 des représentants des collectivités territoriales siégeant au Conseil d'Administration de la SPL AGATE

RAPPORTEUR : M. Gadille Gilles

ABSTENTIONS : M. BASTID Christian, M. BOUGET Vincent, M. BOUGET Vincent mandataire de M. CLEMENT Bernard, Mme FAYET Sylvette, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme FAYET Sylvette mandataire de Mme MENUT Jo

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. PASTOR Frédéric mandataire de M. BELHAJ Halim, M. BERKANI Abderzak, M. CARRIÈRE Emmanuel, M. COURDIL Francois, Mme DE GIRARDI Claude, M. TIBERINO Richard mandataire de M. ESCOJIDO Frédéric, M. FABREGOUL Olivier, M. GAILLARD Maurice, Mme GARDET Laurence, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine mandataire de Mme GARDEUR Veronique, M. GREGOIRE Jean-christophe, M. JACOB Thierry, M. LEROI Renaud, M. MARQUET Daniel, M. PASTOR Frédéric, M. COURDIL Francois mandataire de M. PIO Christophe, M. PLANES Patrice, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine, M. GAILLARD Maurice mandataire de M. RODRIGUEZ Yves, M. SCHIEVEN Richard, M. TAULELLE Marc, M. TIBERINO Richard, Mme WOLBER Valentine

UNANIMITE

Développement Durable

- 059 Convention pluriannuelle d'objectifs 2026-2029 entre la Communauté d'agglomération Nîmes Métropole et ATMO Occitanie portant sur le dispositif de surveillance de la qualité de l'air

RAPPORTEUR : M. De Gonzaga Patrick

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. MARQUET Daniel, M. TAULELLE Marc

UNANIMITE

- 060 Convention entre Nîmes Métropole et le Territoire d'Energie du Gard visant la pose de capteurs de températures de l'air sur le réseau d'éclairage public.**

RAPPORTEUR : M. Gaillard Maurice

ABSTENTIONS : M. FERRIER Bruno mandataire de M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme FAYET Sylvette mandataire de Mme MENUT Jo

CONTRE :

Ne prend pas part au vote :

Extrait des discussions :

Mme GIACOMETTI (Groupe GUCE) explique que Nîmes Métropole, comme le Rapporteur vient de le souligner, compte déployer un réseau de capteurs de température de l'air pour mesurer l'étendue du phénomène de surchauffe et la connaissance environnementale. La surchauffe urbaine est vraiment un enjeu majeur pour le territoire qui subit de plus en plus de vagues de chaleur.

Pour elle, prendre la température ne fait pas baisser la fièvre, elle se demande ce qu'il en est des résultats des 14 capteurs qui avaient déjà été installés et qui gère les résultats par la suite. En effet, elle pense qu'il serait grand temps d'arrêter de dévégétaliser excessivement, comme en témoignent les multiples et importantes coupes d'arbres en tout secteur depuis des années, le dernier exemple en date, ce sont les arbres du parc Pichon et la végétalisation de la garrigue du chemin de la Calmette.

M. GAILLARD (Groupe EPNM) répond qu'il ne s'agit pas uniquement de prendre la température, car, c'est la température qui permet de retrouver, d'identifier les conséquences que cela peut avoir sur l'environnement et aussi sur la population. La qualité de l'air a une incidence directe sur la population.

UNANIMITE

Environnement

- 061 Convention d'objectifs pour 2026- Partenariat Nîmes Métropole / MNE-RENE 30 (Maison de la Nature et de l'Environnement -Réseau Education Nature et Environnement du Gard), labellisée Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement (CPIE du Gard).**

RAPPORTEUR : M. Angelras Bernard

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. ANGELRAS Bernard, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine mandataire de Mme GARDEUR Veronique, Mme MAY Chantal, M. TIXADOR Gilles

UNANIMITE

Mobilité Transport

062 Avenants 1 et 2 à la convention relative à la mise en œuvre de la tarification intermodale « Kartatoo »

RAPPORTEUR : Mme De Girardi Claude

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. BEAUME Frederic mandataire de Mme BARBUSSE Marie-chantal, M. BEAUME Frederic, Mme BOURGADE Mary, Mme DE GIRARDI Claude, Mme GARDET Laurence

UNANIMITE

063 Convention relative au reversement du produit des forfaits de post-stationnement 2025

RAPPORTEUR : Mme De Girardi Claude

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. BEAUME Frederic mandataire de Mme BARBUSSE Marie-chantal, M. BEAUME Frederic, M. BOUGET Vincent, M. BOUGET Vincent mandataire de M. CLEMENT Bernard, M. FERRIER Bruno mandataire de M. DETREZ Pierre-edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine mandataire de Mme GARDEUR Veronique, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme FAYET Sylvette mandataire de Mme MENUT Jo, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine, Mme ROULLE Sophie

UNANIMITE

064 Acquisition d'un ensemble immobilier sur la parcelle cadastrée AE 436 sur la commune de La Rouvière

RAPPORTEUR : M. Campello Jean-Marc

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. BEAUME Frederic mandataire de Mme BARBUSSE Marie-chantal, M. BASTID Christian, M. BEAUME Frederic, M. BERTIER Jean-francois, M. BOLLEGUE Jacques, Mme JOUVE-SAMMUT Veronique mandataire de M. BONNE Olivier, M. BOUGET Vincent, M. BOUGET Vincent mandataire de M. CLEMENT Bernard, Mme COMPEYRON Sylvie, M. DE GONZAGA Patrick, M. FERRIER Bruno mandataire de M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, M. GAILLARD Maurice, Mme GIACOMETTI Corinne, M. VALADIER Eddy mandataire de M. GILLI Serge, Mme VENTURINI Pascale mandataire de M. GOURDEL Pascal, M. GRANAT Jean-jacques, M. JACOB Thierry, Mme JOUVE-SAMMUT Veronique, M. LACHAUD Yvan, Mme LECOQ Hélène, M. MARQUET Daniel, Mme FAYET Sylvette mandataire de Mme MENUT Jo, M. PLANTIER Julien, Mme RICHARD Fabienne mandataire de Mme POIGNET-SENGER Veronique, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme RICHARD

Fabienne, M. GAILLARD Maurice mandataire de M. RODRIGUEZ Yves, Mme ROULLE Sophie, M. LACHAUD Yvan mandataire de Mme ROUVERAND Valérie, M. ROUX David, M. PLANTIER Julien mandataire de Mme SOLANA Carole, M. TAULELLE Marc, M. VALADIER Eddy, Mme VENTURINI Pascale

UNANIMITE

065 Organisation de l'évènement Mai à Vélo 2026

RAPPORTEUR : M. Marcos Antoine

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. BERTIER Jean-francois, M. MARQUET Daniel, Mme TOURNIER BARNIER Christine

UNANIMITE

Cycles de l'Eau

066 Délégation accordée au Président de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole : signatures des acquisitions dans le cadre du projet d'aménagement hydraulique de la Vallongue à Bernis

RAPPORTEUR : Mme De Girardi Claude

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. BERTIER Jean-francois, M. MARCOS Antoine, M. MARQUET Daniel, M. MAZAUDIER Jean-Claude, Mme TOURNIER BARNIER Christine

UNANIMITE

067 Enquête publique préalable à l'instauration d'une Servitude d'Utilité Publique de sur-inondation, conjointe à l'enquête publique préalable à la Déclaration d'Utilité Publique des travaux d'aménagement du barrage de la Vallongue à Bernis

RAPPORTEUR : Mme De Girardi Claude

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. BERTIER Jean-francois, M. BOLLEGUE Jacques, M. MARCOS Antoine, M. MAZAUDIER Jean-Claude, Mme TOURNIER BARNIER Christine

UNANIMITE

068 Délégation accordée au Président de la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole pour la signature des conventions entre BRL, Nîmes Métropole et le groupement d'entreprises SOURCE SAS/4M MEREU, autorisant le passage sur la piste BRL longeant le canal des Costières à Garons, dans le cadre des travaux d'extension de la station de traitement des eaux usées de Garons."

RAPPORTEUR : M. Durand-Coutelle Jean-François

ABSTENTIONS : Mme GARDET Laurence, M. VALADIER Eddy mandataire de M. GILLI Serge, M. JACOB Thierry, M. VALADIER Eddy

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. BERTIER Jean-francois, M. BOLLEGUE Jacques, M. VALADE Daniel-Jean mandataire de M. FOURNIER Jean-Paul, M. MARCOS Antoine, M. MAZAUDIER Jean-Claude, Mme TOURNIER BARNIER Christine, M. VALADE Daniel-Jean

UNANIMITE

069 Détermination du prix de l'eau, de l'assainissement collectif et non collectif et des prestations annexes à compter du 1 er janvier 2026

RAPPORTEUR : M. Chailan Jean-Luc

ABSTENTIONS :

CONTRE : Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry, M. TAULELLE Marc

Ne prend pas part au vote : M. BERTIER Jean-francois, M. BOLLEGUE Jacques, Mme DE GIRARDI Claude, M. MARQUET Daniel, Mme TOURNIER BARNIER Christine

MAJORITE

Monsieur le Président reprend la présidence de la séance.

Culture Traditions

070 Attribution de subventions de fonctionnement et d'investissement à Paloma, SMAC de Nîmes Métropole pour l'exercice 2026

RAPPORTEUR : M. Dupret Gael

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. PASTOR Frédéric mandataire de M. BELHAJ Halim, M. BERTIER Jean-francois, M. BOLLEGUE Jacques, M. CARRIÈRE Emmanuel, M. DUPRET Gael, M. VALADE Daniel-Jean mandataire de M. FOURNIER Jean-Paul, Mme LEBLOND Tiphaine, M. LEROI Renaud, M. PASTOR Frédéric, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie, M. ROUX David, M. TIXADOR Gilles, Mme TOURNIER BARNIER Christine, M. VALADE Daniel-Jean, Mme WOLBER Valentine

UNANIMITE

071 Attribution d'une subvention exceptionnelle d'investissement à Paloma, SMAC de Nîmes Métropole pour le renouvellement du parc de matériel technique pour l'année 2026

RAPPORTEUR : M. Dupret Gael

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. PASTOR Frédéric mandataire de M. BELHAJ Halim, M. BERTIER Jean-francois, M. BOLLEGUE Jacques, M. CARRIÈRE Emmanuel, M. DUPRET Gael, M. VALADE Daniel-Jean mandataire de M. FOURNIER Jean-Paul, M. HAMARD Michel, Mme LEBLOND Tiphaine, M. LEROI Renaud, M. MARQUET Daniel, M. PASTOR Frédéric, M. ROUX David, Mme TOURNIER BARNIER Christine, M. VALADE Daniel-Jean, Mme WOLBER Valentine

UNANIMITE

072 Autorisation donnée au Président de Nîmes Métropole à signer la convention de partenariat avec la Ville de Nîmes dans le cadre du Tremplin « Bourse Jeunes Talents » 2026

RAPPORTEUR : M. Dupret Gael

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. BERTIER Jean-francois, M. MARQUET Daniel, Mme TOURNIER BARNIER Christine

UNANIMITE

Habitat

073 Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat Copropriété Dégradée « Les Grillons 2 » - Approbation de la convention 2026-2031 et modification du règlement d'intervention de Nîmes Métropole

RAPPORTEUR : Mme Rey-Deschamps Geraldine

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. BERKANI Abderzak, M. BERTIER Jean-francois, M. BOLLEGUE Jacques, M. JACOB Thierry, M. MARQUET Daniel, Mme TOURNIER BARNIER Christine

UNANIMITE

- 074** Mise en œuvre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat « Copropriétés Dégradées » (OPAH-CD) Le Bigorre et Le Parc des Sports - quartier Pisevin - Approbation de la convention 2026-2031

RAPPORTEUR : Mme Rey-Deschamps Geraldine

ABSTENTIONS : M. TAULELLE Marc

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. BERTIER Jean-francois, M. CAMPELLO Jean-marc, Mme DE GIRARDI Claude, M. MARQUET Daniel, Mme TOURNIER BARNIER Christine

UNANIMITE

- 075** Convention annuelle d'objectifs et de moyens avec l'association MNE-RENE30 (CPIE du Gard) portant attribution de subvention de fonctionnement.

RAPPORTEUR : Mme Rey-Deschamps Geraldine

ABSTENTIONS : M. TAULELLE Marc

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. ANGELRAS Bernard, M. BERKANI Abderzak, M. BERTIER Jean-francois, Mme MAY Chantal mandataire de Mme CHELVI-SENDIN Maud, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine mandataire de Mme GARDEUR Veronique, Mme MAY Chantal, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine, Mme SARTRE Huguette, M. TIXADOR Gilles, Mme TOURNIER BARNIER Christine

UNANIMITE

- 076** Convention annuelle d'objectifs et de moyens avec l'association l'Agence Départementale d'information sur le Logement du Gard (ADIL) portant attribution de subvention de fonctionnement.

RAPPORTEUR : Mme Rey-Deschamps Geraldine

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. BERTIER Jean-francois, M. BOLLEGUE Jacques, Mme DE GIRARDI Claude, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine mandataire de Mme GARDEUR Veronique, Mme LEBLOND Tiphaine, Mme RICHARD Fabienne, Mme TOURNIER BARNIER Christine, Mme WOLBER Valentine

UNANIMITE

- 077** Intervention de Frédéric TOUZELLIER sur l'EPF : Il explique à l'Assemblée qu'il lui a été confiée la responsabilité de représenter l'agglomération de Nîmes Métropole à l'Etablissement Public Foncier en 2020. Il tient à communiquer quelques chiffres montrant l'engagement de l'EPF sur l'Agglomération de Nîmes Métropole. L'engagement de l'EPF est bien sûr, pour l'Agglomération et en même temps pour les communes de l'agglomération.

Trois axes aujourd'hui sont importants au niveau de l'EPF.

L'axe 1 sur le logement, L'axe 2 sur l'économique, et l'axe 3 sur le fonds Barnier qui gère aussi les problématiques liées aux inondations en achetant des fonciers.

Sur ces trois axes, l'EPF a engagé 107 millions d'euros sur ce mandat. Trois d'entre elles sont signées avec l'EPCI pour une intervention au titre de l'axe 2, activité économique : Nîmes, ancienne base de travaux de contournement de Nîmes-Montpellier, Caissargues, Porte Sud et Porte Ouest. Ces conventions représentent aujourd'hui 18 millions d'euros. Sur le territoire de Nîmes pour l'ancienne base de travaux, les dépenses réalisées sont de 582 000 euros, sur Porte Ouest 5 millions d'euros et sur Porte Sud 550 000€. En synthèse, ces trois conventions représentent une enveloppe de 34 millions, dont 16 millions aujourd'hui sont du portage. Des conventions sont aussi actives sur les communes du territoire de Nîmes Métropole : Bezouce, Bouillargues, Caissargues, Fons-outre-Gardon, Générac, Lédenon, Manduel, Marguerittes, Milhaud, Nîmes, Poulx, Redessan, Saint-Dionisy, Sainte-Anastasie.

L'engagement est fort et cet engagement se situe aujourd'hui plus pour les communes de l'agglomération que pour l'EPCI à hauteur de 107 millions d'euros pour les communes, dont 51 millions d'euros pour la ville de Nîmes.

Sur ces 107 millions d'euros, pratiquement 39 millions ont été engagés.

Il ajoute qu'une mission supplémentaire a été donnée à l'EPF. C'est l'ORCOD-IN, l'engagement de l'EPF à ce niveau-là est de 18 millions d'euros.

Il conclut en disant que l'EPF, aujourd'hui, est un partenaire indispensable pour les communes et pour l'Agglomération. Si l'EPF n'existe pas, il ne serait pas possible aujourd'hui d'avoir un portage financier qui puisse permettre de faire du logement et du développement économique. Les chiffres sont assez éloquents montrent l'engagement de l'EPF sur les 5 dernières années. Il précise que l'EPF s'est engagé beaucoup plus dans le Gard que dans les autres départements.

Cofinancement d'un poste de « médiateur grands passages »

DELIBERATION RETIRÉE

Social

- 078 Attribution de subventions pour l'année 2025 au Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) BTP et au Groupement d'Employeurs pour l'Insertion et la Qualification (GEIQ) MULTISECTORIEL

RAPPORTEUR : M. Granat Jean-Jacques

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. BERTIER Jean-francois, Mme COMPEYRON Sylvie, M. COURDIL Francois, Mme DE GIRARDI Claude, M. DE GONZAGA Patrick, M. VALADIER Eddy mandataire de M. GILLI Serge, M. MARQUET Daniel, M. COURDIL Francois mandataire de M. PIO Christophe, Mme TOURNIER BARNIER Christine, M. VALADIER Eddy

UNANIMITE

Développement Economique

- 079 **Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027 - Autorisation à signer la convention d application**

RAPPORTEUR : M. Valade Daniel-Jean

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. BERTIER Jean-francois, Mme COMPEYRON Sylvie, Mme DE GIRARDI Claude, M. DE GONZAGA Patrick, Mme TOURNIER BARNIER Christine

UNANIMITE

- 080 **Attribution d'une subvention au profit de l'association Lycée Avenir au titre de l'année 2026**

RAPPORTEUR : M. Valade Daniel-Jean

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. BERTIER Jean-francois, Mme COMPEYRON Sylvie, Mme DE GIRARDI Claude, M. DE GONZAGA Patrick, Mme TOURNIER BARNIER Christine

UNANIMITE

- 081 **Avenant n°4 à la Convention de Prestations Intégrées (CPI) signée le 27 avril 2021 avec la SPL Agate portant sur la modification de la compensation pour charges de service public**

RAPPORTEUR : M. Granchi Theos

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. ANGELRAS Bernard, M. PASTOR Frédéric mandataire de M. BELHAJ Halim, M. BERTIER Jean-francois, M. CAMPELLO Jean-marc, M. CARRIÈRE Emmanuel, M. COURDIL Francois, Mme DE GIRARDI Claude, M. DE GONZAGA Patrick, M. TIBERINO Richard mandataire de M. ESCOJIDO Frédéric, M. FABREGOUL Olivier, M. GAILLARD Maurice, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine mandataire de Mme GARDEUR Veronique, M. GREGOIRE Jean-christophe, M. LEROI Renaud, M. PASTOR Frédéric, M. COURDIL Francois mandataire de M. PIO Christophe, M. PLANES Patrice, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine, M. GAILLARD Maurice mandataire de M. RODRIGUEZ Yves, M. SCHIEVEN Richard, M. TIBERINO Richard, Mme TOURNIER BARNIER Christine, Mme WOLBER Valentine

UNANIMITE

082 Autorisation de signer la convention de partenariat entre la Ville de Nîmes, l'Office de Tourisme de Nîmes, Nîmes Métropole, l'Office de Tourisme communautaire de Nîmes Métropole et l'Union des Métiers et des Industries de l'Hôtellerie du Gard (UMIH 30)

RAPPORTEUR : M. Granchi Theos

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. BERTIER Jean-francois, Mme DE GIRARDI Claude, Mme TOURNIER BARNIER Christine

UNANIMITE

083 Autorisation donnée au Président de signer la convention relative à la mise en œuvre du programme LEADER 2023-2027

RAPPORTEUR : M. Fabregoul Olivier

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. BERTIER Jean-francois, Mme DE GIRARDI Claude, M. MARQUET Daniel, Mme TOURNIER BARNIER Christine

UNANIMITE

084 Convention d'occupation temporaire du domaine public aéronautique (COT) constitutive de droits réels, sur la plateforme de l'aéroport de Nîmes Grande Provence Méditerranée avec la société Sabena Technics pour une zone à aménager de 102 000 m²

RAPPORTEUR : M. Fabregoul Olivier

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. BERTIER Jean-francois, M. MARQUET Daniel, Mme TOURNIER BARNIER Christine

UNANIMITE

085 Convention d'occupation temporaire du domaine public aéronautique (COT) non constitutive de droits réels, sur la plateforme de l'aéroport de Nîmes Grande Provence Méditerranée avec la Direction Générale de la Sécurité Civile et de la Gestion des Crises (DGSCGC) à partir du 1er janvier 2025 pour une durée de 25 ans (soit jusqu'au 31/12/2049)

RAPPORTEUR : M. Fabregoul Olivier

ABSTENTIONS : M. VALADIER Eddy mandataire de M. GILLI Serge, M. VALADIER Eddy

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. BEAUME Frederic mandataire de Mme BARBUSSE Marie-chantal, M. BEAUME Frederic, M. BERTIER Jean-francois, Mme TOURNIER BARNIER Christine

UNANIMITE

- 086 Actiparc Georges BESSE 2 à Nîmes. Compte rendu annuel à la collectivité de la société SAT, concessionnaire, arrêté au 31 décembre 2024.

DELIBERATION RETIRÉE

- 087 Prolongation de la concession d'aménagement entre Nîmes Métropole et la SPL AGATE (Avenant n°10) - ZAC du Petit Verger

RAPPORTEUR : M. Gregoire Jean-Christophe

ABSTENTIONS :

CONTRE : M. VALADIER Eddy mandataire de M. GILLI Serge, M. VALADIER Eddy

Ne prend pas part au vote : M. PASTOR Frédéric mandataire de M. BELHAJ Halim, M. BERTIER Jean-francois, M. CAMPELLO Jean-marc, M. CARRIÈRE Emmanuel, M. COURDIL Francois, Mme DE GIRARDI Claude, M. TIBERINO Richard mandataire de M. ESCOJIDO Frédéric, M. FABREGOUL Olivier, M. GAILLARD Maurice, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine mandataire de Mme GARDEUR Veronique, M. GREGOIRE Jean-christophe, M. LEROI Renaud, M. PASTOR Frédéric, M. COURDIL Francois mandataire de M. PIO Christophe, M. PLANES Patrice, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine, M. GAILLARD Maurice mandataire de M. RODRIGUEZ Yves, M. SCHIEVEN Richard, M. TIBERINO Richard, Mme TOURNIER BARNIER Christine, Mme WOLBER Valentine

MAJORITE

- 088 Convention relative à la participation financière de Nîmes Métropole pour la mise en œuvre de la quinzième édition des Journées Méditerranéennes des Saveurs par la Chambre d'Agriculture du Gard

RAPPORTEUR : M. Verdier Michel

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. ANGELRAS Bernard, M. BEAUME Frederic mandataire de Mme BARBUSSE Marie-chantal, M. BEAUME Frederic, M. BERTIER Jean-francois, M. TIXADOR Gilles, Mme TOURNIER BARNIER Christine

Extrait des discussions :

M. TIBERINO (Groupe UPDT) précise qu'il intervient à ce sujet comme chaque année. Il regrette la faible participation du Conseil Départemental pour cette manifestation alors qu'elle a un rayonnement départemental.

M. NICOLAS (Groupe IEC) souhaite rappeler que le Département du Gard intervient sur un événement important qui valorise l'agriculture, qui est le Salon international de l'agriculture à Paris, auquel sont invités et participent l'ensemble des élus du département et que le Département du Gard est le seul à financer cet événement-là. Il conclut que le Département prend aussi sa part dans la promotion de l'agriculture.

M. PROUST (Président) expose qu'au au-delà du financement institutionnel et bien entendu, c'est important que l'agglo apporte sa contribution, il aimerait qu'il y ait quelques partenaires privés car il

n'en voit aucun, dans les recettes prévisionnelles. Or, pour lui, il y a beaucoup de partenaires privés qui vivent avec le monde agricole et qui pourraient participer. Par exemple : des marchands de matériel, des banques et beaucoup d'autres... Il précise que Nîmes Métropole a demandé, à la Chambre, justement, de contacter les partenaires privés car il n'y a pas que les institutionnels qui doivent participer.

UNANIMITE

- 089 Versement d'une subvention de Nîmes Métropole au Syndicat des Jeunes Agriculteurs du Gard pour l'organisation du Concours des Vins de Nîmes le 5 février 2026**

RAPPORTEUR : M. Verdier Michel

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. ANGELRAS Bernard, M. BEAUME Frederic mandataire de Mme BARBUSSE Marie-chantal, M. BEAUME Frederic, M. BERTIER Jean-francois, Mme LIMONES Florence, Mme TOURNIER BARNIER Christine

UNANIMITE

Aménagement du Territoire

- 090 Requalification de la ZAE communautaire du Marché Gare à Nîmes - Concession d'aménagement avec la SPL AGATE - Présentation du rapport spécial sur les conditions d'exercice des prérogatives de puissance publique - Année 2024**

RAPPORTEUR : M. Descloux Jean-Luc

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote :

UNANIMITE

- 091 Requalification de la ZAE communautaire du Marché Gare à Nîmes - Concession d'aménagement avec la SPL AGATE - Approbation de l'avenant n°2**

RAPPORTEUR : M. Descloux Jean-Luc

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. PASTOR Frédéric mandataire de M. BELHAJ Halim, M. BERTIER Jean-francois, M. CAMPOLLO Jean-marc, M. CARRIÈRE Emmanuel, M. COURDIL Francois, Mme DE GIRARDI Claude, M. TIBERINO Richard mandataire de M. ESCOJIDO Frédéric, M. FABREGOUL Olivier, M. GAILLARD Maurice, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine mandataire de Mme GARDEUR Veronique, M. GREGOIRE Jean-christophe, M. LEROI Renaud, Mme LIMONES Florence, M. PASTOR Frédéric, M. COURDIL Francois mandataire de M. PIO Christophe, M. PLANES Patrice, Mme REY-

DESCHAMPS Geraldine, M. GAILLARD Maurice mandataire de M. RODRIGUEZ Yves, M. SCHIEVEN Richard, M. TIBERINO Richard, Mme TOURNIER BARNIER Christine, Mme WOLBER Valentine

UNANIMITE

Culture Traditions

- 092 Vœu relatif à la clarification de la responsabilité juridique et à la préservation de la couverture assurantielle des manifestations taurines de traditions locales**

RAPPORTEUR :

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. CAMPEDO Jean-marc, Mme TOURNIER BARNIER Christine

Extrait des discussions :

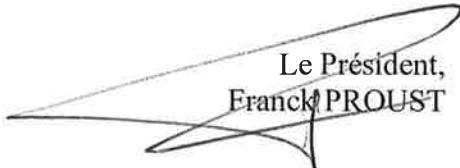
M. TOUZELLIER (Groupe GUCE) souhaite que les élus prennent leurs responsabilités. Les manifestations de rue ne pourront pas être sauvées si les Maires tolèrent encore que des quads et des voitures puissent suivre les abrivados et les bandidos. Il pense que les manadiers prennent leurs responsabilités ainsi que les spectateurs et qu'il faut que les élus aussi, en interdisant ce qui est dangereux. L'avenir des traditions du territoire est en jeu. Pour lui, il faut avoir le courage politique de le faire car ce qui s'est passé dernièrement à Bellegarde est inacceptable, des jeunes ont jeté de la farine etc., des taureaux, des chevaux et des gardians ont subi des problèmes physiques. Il n'est pas possible de dire que les choses vont continuer comme cela et qu'il faut que l'assurance soit là. Les maires doivent faire la police sinon cela mènera à un désastre au niveau de nos traditions. En conclusion, les maires doivent prendre leurs responsabilités, il pense qu'ils doivent assumer.

M. DUPRET (Groupe IEC) répond que sur cette question il est entièrement d'accord Frédéric TOUZELLIER. Il ajoute que ce qui est compliqué, c'est qu'il peut ne pas y avoir d'obstacle au début d'un parcours et en retrouver au milieu. Pour lui, la seule solution est d'arrêter la fête. Mais, bel et bien, malheureusement, pour l'intégrité des cavaliers, il faudra sûrement le faire. 99 % des gens qui ont un bon comportement sont privés de fête. Donc la question, est de trouver comment responsabiliser tout le monde, les comités des fêtes, les jeunes, un peu en amont, et effectuer ce travail pour éviter d'avoir, lors d'un parcours, des incidents de ce type.

M. TOUZELLIER (Groupe GUCE) répond qu'il dit simplement que quand on veut, on peut et qu'il est nécessaire de le faire, parce qu'on ne fait pas de l'électoralisme avec des abrivades. Il faut être conscient que derrière, il y a des problèmes. Il y a des morts sur les parcours et si les maires ne font pas la police eux-mêmes, on n'arrivera pas à les éliminer.

UNANIMITE

LA SÉANCE EST LEVÉE À 20 heures 10


Le Président,
Franck PROUST